



Collectif Interassociatif Sur la Santé

- Communiqué de presse -

Paris, le 20 décembre 2013

Promotion de la santé : une cause publique !

La loi de santé publique du 9 août 2004 avait une échéance quinquennale, mais elle n'a pas été renouvelée. L'actuel gouvernement s'est, dans un premier temps, engagé à déposer en 2014 une nouvelle loi de santé publique, avant de se raviser et de ne parler que d'une loi de santé... Autre signe d'inquiétude : les crédits de prévention du ministère de la santé pour 2014 vont enregistrer une baisse inédite à ce jour : moins 14 %, passant de 140 à 120 millions d'euros. A comparer, comme vient de le souligner la Société française de santé publique, aux plus de 250 milliards d'euros consacrés aux soins... alors même que la Stratégie nationale de santé que le gouvernement vient d'adopter affirme solennellement « *Faire le choix de la prévention et agir tôt et fortement sur tout ce qui a une influence sur notre santé* » !

Changer d'ère

Le système de santé français est hospitalo-centré. Notre culture de la santé publique n'intègre pas la prévention dans toutes ses dimensions, même s'il a connu des succès dans la prévention vaccinale ou médicale. Il faut résolument changer ce prisme car la santé publique va bien au-delà : prévention générale, éducation à la santé, promotion de la santé. Si l'on comprend bien que dans une économie en tension, des efforts financiers supplémentaires ne peuvent être demandés, ce n'est pas une raison pour nous mettre à découvert sur la promotion de la santé. Alors que des études convergentes montrent que nous dépensons mal pour les soins : 30 % des actes seraient inutiles. Autant dire que nous avons de considérables réserves : au bas mot 50 milliards d'euros. Nous pouvons donc nous offrir une politique de promotion de la santé digne de ce nom. C'est une question de courage politique.

Changer d'air

Le plus souvent notre pays fabrique de la santé publique avec des médecins. Avec raison. Mais nous avons aussi besoin de compétences non médicales, comme dans tous les autres pays du monde, où l'on mobilise des économistes, des géographes, des sociologues, des anthropologues, des élus locaux, des services publics, des entreprises. C'est ce que l'on appelle l'approche multisectorielle.

Mais il nous faut aussi conduire deux autres efforts. Pour impliquer les populations, sans quoi mettre plus d'argent ne servirait à rien : c'est la nouvelle logique, tant nécessaire, de la promotion de la santé. Et pour impliquer les groupes humains concernés par une vulnérabilité ou un déterminant de santé spécifiquement identifié : c'est la mobilisation communautaire bien connue des associations qui déploient leurs actions sur le terrain.

Nous n'attendons pas de reculades budgétaires dans la santé publique. Nous n'attendons pas non plus que l'on continue « comme d'habitude ». Nous attendons aussi des ruptures conceptuelles, méthodologiques et opérationnelles !

Contact presse :

Marc Paris – Responsable communication – Tél. : 01 40 56 94 42 / 06 18 13 66 95

ADMD - AFD - AFH - AFM - AFPric - AFVS - AIDES - Alliance du Cœur - Alliance Maladies Rares - ANDAR
APF - Autisme France - AVIAM - Epilepsie France - Familles Rurales - FFAAIR - FNAIR - FNAPSY - FNAR - FNATH - France Alzheimer
France Parkinson - FSF - Générations Mouvement - La CSF - Le LIEN - Ligue Contre le Cancer - Médecins du Monde
SOS Hépatites - Transhépatite - UAFLMV - UNAF - UNAFAM - UNAFTC - UNAPEI - UNISEP - UNRPA - Vaincre la Mucoviscidose - VMEH